



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE
L'AVENUE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
: DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX FRANCE
TELECOM - SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE
PRIX DÉFINITIF - ANNULE ET REMPLACE LA
DÉLIBÉRATION D20100023 DU 18 JANVIER
2010

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJault - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRÈCHE - AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DES
MARTYRS DE LA RÉSISTANCE : DÉVOIEMENT DES RÉSEAUX
FRANCE TELECOM - SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC LE PRIX
DÉFINITIF - ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION
D20100023 DU 18 JANVIER 2010**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Sur le projet de centre-ville, plusieurs études croisées ont appuyé la réflexion globale en faveur de la mobilité, de l'habitat, du patrimoine, des espaces publics et du développement économique, visant à offrir un cadre de vie agréable.

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement.

Dans le cadre des travaux de dévoiement des différents réseaux de concessionnaires réalisés pendant la période de janvier à avril 2010, avenue des Martyrs de la Résistance, il a été nécessaire de réaliser des travaux de génie civil spécifiques sur le réseau de France Télécom.

Après consultation des entreprises et analyse des offres, et compte tenu de la technicité particulière de ces travaux, il a été retenu l'offre de l'entreprise ESTR sur la base d'un bordereau de prix unitaires.

Par délibération en date du 18 janvier 2010, le Conseil municipal a approuvé le marché pour un montant de 92 361,04 € HT soit 110 463,80 € TTC.

Cependant, les prix de la prestation ont été revus à la baisse et sont fixés de la manière suivante : 73 189,29 € HT soit 87 534,39 € TTC.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- rapporter la délibération D20100023 du 18 janvier 2010 ;
- approuver le marché avec l'entreprise ESTR pour un montant de 73 189,29 € HT soit 87 534,39 € TTC ;

- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer le marché.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE